

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Band: 96 (1987)
Heft: 3

Artikel: Quand le hasard fait bien les choses : Nottwil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET

Construction d'un centre de formation pour la Croix-Rouge suisse et les membres corporatifs à Nottwil (LU)

Quand le hasard fait bien les choses: Nottwil

Comme nombre de projets d'envergure, le projet Nottwil est le résultat d'un heureux concours de circonstances, que l'on peut résumer en cinq étapes:

- L'Union de Banques Suisses, qui fête son 125^e anniversaire cette année, était à la recherche d'un projet correspondant le mieux possible à la devise qu'elle avait choisie pour l'occasion: «La confiance, c'est l'avenir.»
- Après dix ans d'un combat acharné, la Fondation suisse pour paraplégiques trouva enfin, à Nottwil, un terrain convenant à la construction d'une clinique spéciale pour para et tétraplégiques.
- Le Département militaire fédéral donna son accord pour construire à Nottwil l'hôpital de

base souterrain qu'il avait prévu d'édifier à Sursee.

- Le Conseil communal de Nottwil approuva ces projets à l'unanimité.
- Les CFF acceptent de faire les transformations nécessaires pour que la gare de Nottwil, qui, si le projet n'avait pas été réalisé, serait devenue une station non desservie, puisse être facilement utilisée par les handicapés et en particulier par les personnes en fauteuil roulant.

Actio s'est entretenu avec Kurt Bolliger, président de la Croix-Rouge suisse, qui a obtenu l'implantation à Nottwil du futur centre de formation. Il nous conte comment, pas à pas, ce petit miracle est devenu réalité.

Ni la CRS, ni ses membres corporatifs ne disposaient jusqu'à présent de leur propre centre de formation. Pour chaque cours, chaque séminaire, chaque conférence, des locaux – plus ou moins adéquats – devaient être loués à grands frais, sans compter les dépenses relativement élevées de subsistance et de logement des participants. Comme le matériel didactique et l'appareillage devaient être transportés à chaque fois, ils devaient être réduits au strict minimum, ce qui portait souvent atteinte à la qualité de l'enseignement du point de vue méthodique et didactique. Bref, l'accumulation de ces inconvénients restreignait fortement l'activité de nos membres actifs dans l'exercice de leurs obligations en matière de formation.

Un cadeau prestigieux

L'Union de Banques Suisses, président du conseil de direction en tête, célèbre son 125^e anniversaire avec comme devise: «La confiance, c'est l'avenir.»

En 1985 déjà, une commission d'anniversaire avait été créée pour trouver un projet porteur d'avenir. Elle étudia toutes sortes de projets, comme par exemple la rénovation de l'ancien hospice du St-Gottard, qui aurait été transformé

en lieu de rencontre pour les jeunes. Cependant, il se trouvait qu'une fondation avait déjà été constituée à cet effet. Finalement, la Croix-Rouge suisse fut désignée comme bénéficiaire de ce cadeau princier.

Or l'Alliance suisse des samaritains (ASS), membre corporatif de la CRS, caressait depuis de nombreuses années le projet de construire son propre centre de formation. Bad Lorf, qui dans les années 70 était entré dans les chiffres rouges, fut longtemps considéré comme une solution potentielle. Mais lorsque les moyens financiers purent enfin être assurés, la spéculation avait été telle que le terrain était devenu absolument hors de prix.

La CRS, de son côté, se rendait compte que l'article 7, 3^e alinéa, de ses statuts, qui lui impose d'encourager la formation dans le domaine du secourisme et du sauvetage avec la collaboration des membres corporatifs et d'organisations affiliées, restait lettre morte.

Quant à la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage (CMSS), elle n'existait pratiquement que sur le papier. Pour la première fois, elle organisa en novembre 1986 un cours de médecine d'urgence, auquel participèrent une vingtaine de médecins à leurs pro-

pres frais, et qui se déroula dans un restaurant de Bero-münster. Un centre de formation convenablement équipé eût permis de travailler dans de bien meilleures conditions.

La formation des sauveteurs professionnels de toutes catégories laisse, elle aussi, fortement à désirer. La seule organisation qui soit aujourd'hui en mesure de dispenser un enseignement professionnel à ses spécialistes est la REGA (Garde aérienne suisse de sauvetage), à laquelle il manque cependant aussi une infrastructure permanente.

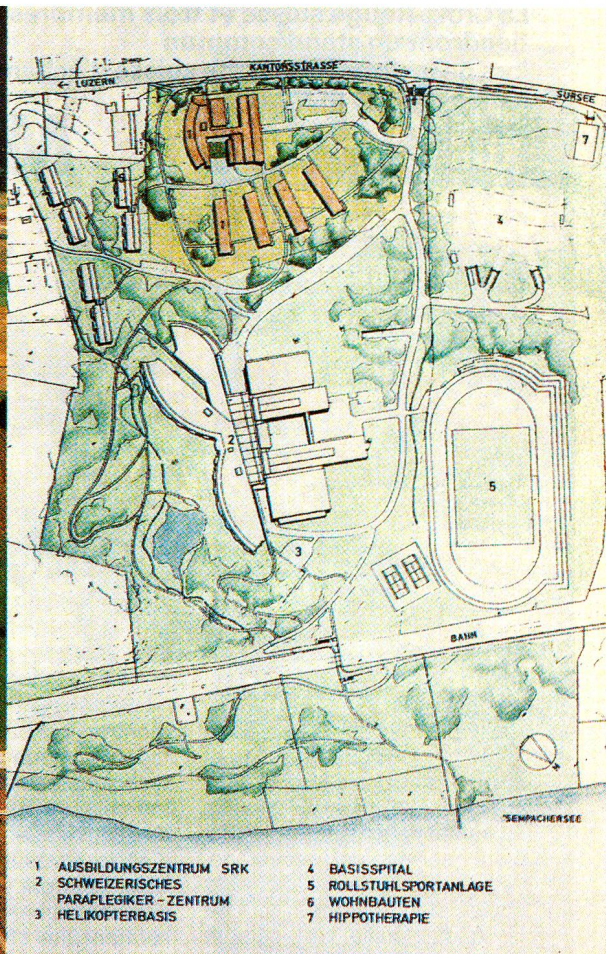
Combien de personnes accidentées sont paralysées aujourd'hui en raison de soins inadéquats sur les lieux de l'accident ou pendant leur transport? La Fondation suisse pour paraplégiques en sait quelque chose...

Il fallut déterminer le nombre de cours, centralisés et décentralisés, organisés par la Croix-Rouge suisse et ses membres corporatifs afin d'évaluer l'occupation du futur centre. On en compta une centaine.

L'odyssée s'achève à Nottwil

Nous avons parcouru la Suisse en tout sens pour trouver un endroit adéquat, visitant d'innombrables hôtels et établissements désaffectés. Mais nous convinmes bientôt que

notre centre ne pouvait se situer au diable vauvert. En effet, si nous le voulions indépendant, il fallait qu'il disposât des équipements techniques nécessaires à l'enseignement et qu'il soit rattaché à un hôpital, une clinique ou à des locaux de la protection civile, car la science n'est pas que théorie. En effet, chacune des 120 écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse est reliée à un hôpital, ce qui donne aux élèves le contact avec la pratique, de la salle d'accouchement à la division des soins intensifs. Or force nous fut de constater que la plupart des hôpitaux tenaient à réserver leurs terrains pour des agrandissements ultérieurs ou qu'il eût fallu user de l'expropriation. Et le temps pressait... car l'Union de Banques Suisses tenait à poser la première pierre dans le courant de l'année 1987. Conséquents de la courte durée de nombreux cours et séminaires, nous concentrâmes nos recherches sur la région d'Oltén – Lucerne, atteignables aussi bien de la Suisse orientale et de la Suisse occidentale que du Tessin. Et le hasard, ou plutôt le destin, vint à notre secours: je lus dans le numéro de septembre 1985 du journal de la Fondation suisse pour paraplégiques un article du docteur Guido Zäch annonçant que cette association, après maintes difficultés



Vue aérienne de l'emplacement du futur centre de formation de la CRS. L'accès du centre sera facilité par la proximité de la voie ferrée et de la gare de Nottwil, qui sera reconstruite. La pose de la première pierre devrait avoir lieu en mai 1987. A l'arrière-plan, on reconnaît le Lac de Sempach.

Plan des futures installations. Le projet Nottwil prévoit la construction d'un centre de formation CRS, d'un centre de la Fondation suisse pour paraplégiques, d'un hôpital souterrain de l'armée, d'installations pour handicapés, d'un hélicoptère et d'habitations.

dans diverses communes, avait enfin pu acquérir un ancien terrain industriel devenu zone à bâtir au bord du lac de Sempach, à Nottwil.

Un soir, tard dans la nuit, je demandai au docteur Zäch (qui à minuit, se trouve encore à l'hôpital) de céder à la Croix-Rouge suisse une partie de ce terrain pour y construire le centre de formation projeté. Il se déclara d'accord sur le principe et dès le milieu du mois d'octobre 1985, nous conclûmes un arrangement selon lequel la CRS participerait aux frais de l'infrastructure commune (conciergerie, entretien des installations, de la cuisine, de la piscine, de la salle de gymnastique, des terrains de sport, etc.). Nous avons trouvé le partenaire tant recherché.

Le Département militaire fédéral participe au projet

Le DMF avait projeté de construire un hôpital militaire de base à Sursee. Cependant, la topographie des lieux ne répondait pas de manière optimale aux exigences du projet. C'est alors que le docteur Zäch entra en contact avec les responsables du Département militaire et la décision fut prise d'établir un hôpital de base souterrain de 500 lits à Nottwil.

Nottwil: un coup de chance

A la suite de longues discussions préliminaires, le Conseil communal de Nottwil, présidé par M. Heinrich Meyer, approuva à l'unanimité l'ensemble des trois projets. La population quant à elle, se rallia à la décision des autorités après quelques hésitations et réticences initiales, reconnaissant

les avantages qui en découlaient pour la commune, en particulier pour les associations autochtones. Conscients de leurs responsabilités, les résidents de Nottwil acceptèrent le défi après la convocation de deux assemblées communales.

La gare des chemins de fer, quant à elle, ne sera pas réduite à une station non desservie (vente des billets par distributeur automatique), mais au contraire adaptée aux besoins des handicapés, en particulier des personnes en fauteuil roulant.

Conditions optimales

Grâce au cadeau généreusement offert par l'UBS à l'occasion de son 125^e anniversaire, un centre de formation moderne et adapté à nos besoins nous permettra d'organiser notre enseignement de ma-

nière indépendante et à peu de frais. En outre, la proximité immédiate du centre pour handicapés (hôpital pour paraplégiques) et de l'hôpital de base de l'armée nous permettra de collaborer étroitement avec ces deux partenaires puisque leur personnel spécialisé participera à notre enseignement par des conférences et des cours et que les installations seront utilisées en commun.

Des domaines jusqu'à présent négligés tels les premiers secours et le sauvetage, le Service sanitaire coordonné, l'éducation à la santé et la prévention médicale bénéficieront pleinement de ces conditions optimales.

La pose de la première pierre aura lieu dans le courant du mois de mai prochain. □